

Questions orales

L'ÉTHIQUE

programme PATA afin de mettre fin à la discrimination dont les travailleurs âgés sont victimes, puisque 75 p. 100 d'entre eux sont exclus d'un programme censé les aider?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, ce que dit le député est absolument faux. Dans la province de Québec, nous avons approuvé, en collaboration avec le gouvernement provincial, puisqu'il s'agit d'un programme fédéral-provincial, 65 p. 100 des demandes que nous avons reçues. Je crois que les dépenses dans cette province représentent presque 45 p. 100 du budget total du PATA. C'est un programme très important.

Je suis toutefois d'accord avec le député sur un point, soit que ce programme est difficile à administrer. Je suis tout à fait disposé à discuter avec les provinces pour voir comment nous pouvons améliorer ce programme et comment nous pouvons, comme je l'ai dit dans ma déclaration, regrouper bon nombre de programmes existants pour offrir de vastes services de développement de l'emploi afin de mettre nos ressources à la disposition des groupes qui en ont le plus besoin et de les amener à participer activement aux efforts déployés en vue de leur redonner du travail.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Mme Pierrette Ringuette-Maltais (Madawaska—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, vous pouvez être assuré que je n'interviens pas pour me lamenter encore et toujours à propos d'une lettre. Ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes.

Les Canadiens d'un océan à l'autre et moi nous sommes réjouis l'hiver dernier quand le ministre a mis fin à la fermeture de bureaux de poste dans des petites localités où ils jouent un rôle essentiel pour le développement social et économique.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quel plan il a pour la modernisation de ces bureaux de poste afin qu'ils puissent assurer un service postal satisfaisant et moderne à tous les Canadiens?

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son excellente question. Il s'agit d'une question extraordinairement importante pour le Canada rural et les petites localités de tout le pays.

La Société canadienne des postes travaillera en coopération avec un certain nombre d'organismes et de ministères fédéraux pour voir s'ils peuvent utiliser ses installations actuelles dans les petites localités canadiennes afin de fournir de meilleurs services publics aux Canadiens. Elle pourrait également s'associer avec le secteur privé pour concevoir et offrir dans ces installations davantage de services destinés à ce segment très important de la société canadienne que sont les Canadiens des régions rurales.

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, nous avons des règles claires sur les organismes quasi judiciaires. Nous avons des lignes directrices très limpides qui ont été adoptées par le gouvernement Trudeau en 1976. Nous avons les lignes directrices Starr—Sharp de 1984. Dans le cas de ce gouvernement, nous avons le code régissant les conflits d'intérêts. Nous avons les lignes directrices à l'intention des ministres. Les lignes directrices du Conseil privé sont très claires.

• (1445)

Voici ma question au premier ministre: vu les multiples lignes directrices dont le gouvernement dispose, l'abus de confiance et le manque d'intégrité des députés ministres ne constituent-ils pas le véritable problème?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les membres du Cabinet sont très compétents.

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, c'est beau de voir les députés ministres faire leur gymnastique quotidienne en se levant et en se rasseyant continuellement.

L'idée du gouvernement d'améliorer les lignes directrices en matière d'éthique n'est qu'un moyen de diversion pour détourner notre attention des fautes commises par le ministre du Patrimoine canadien et des incroyables entorses faites par le cabinet du premier ministre. Les députés réformistes ne se laisseront toutefois pas leurrer.

Des voix: Oh, oh!

Mme Brown (Calgary—Sud—Est): Malgré les hurlements des libéraux, monsieur le Président, j'aimerais pouvoir poser ma question.

Quand le premier ministre va-t-il honorer ses beaux discours sur l'intégrité et la responsabilité et demander la démission du ministre du Patrimoine canadien?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne veux pas que le Parti réformiste change ses politiques et se laisse détourner de son chemin. Il fait si bien ce qu'il faut pour perdre les prochaines élections que nous encourageons les réformistes à continuer dans la même voie. Voilà pourquoi nous voulons qu'ils continuent d'agir de la sorte.

J'ai pris une décision au sujet de ce problème et j'en ai informé la Chambre des communes à maintes occasions. La réponse, c'est que je n'ai pas demandé la démission du ministre et que celui-ci continue d'assumer ses fonctions ministérielles.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense.

Les députés libéraux et réformistes, dans un rapport majoritaire sur la défense canadienne, proposent des arrangements cosmétiques plutôt qu'une véritable réorganisation en profondeur de l'armée canadienne.